Enquête/consultation publique - Stratégie de l'Union Européenne en faveur de la biodiversité

La **Commission européenne** a mis en ligne des enquêtes, afin d'orienter ses stratégies, ses outils, ses financements.
N'hésitez pas à participer, c'est l'occasion d'influer sur les politiques de biodiversité à l'échelle européenne !

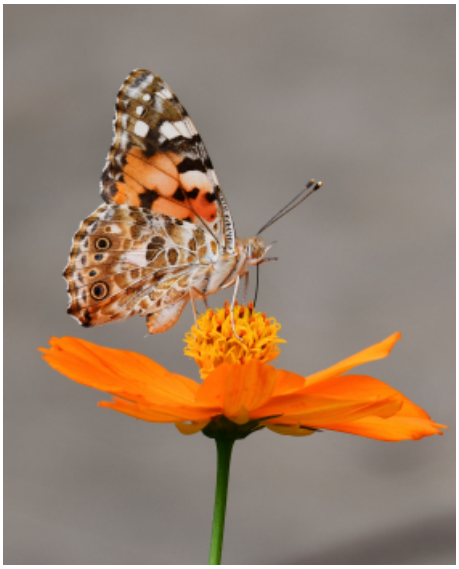

Protéger la biodiversité -> consultation

L'objectif de la présente consultation est de recueillir des informations et des retours d'information des parties prenantes et du grand public sur la mise en œuvre de la stratégie de l'UE en faveur de la biodiversité à l'horizon 2020 et sur l'application du règlement de l'UE sur les espèces exotiques envahissantes, ainsi que sur l'analyse d'impact qui étayera la proposition de la Commission relative à des objectifs contraignants de l'UE en matière de restauration de la nature.
Date limite de réponse : **05 avril 2021**

Protection et par la restauration des sols et des terres -> consultation

L'objectif est de permettre à toutes les parties prenantes concernées par la protection et par la restauration des sols et des terres d'exprimer leur point de vue sur le problème de la dégradation des sols et des terres, ainsi que sur la manière dont l'UE peut faire face à ce phénomène.
Cette consultation publique vise à recueillir les avis des citoyens de l'UE, y compris des parties prenantes et des experts, sur les éléments à prendre en considération dans la stratégie pour la protection des sols qui sera prochainement adoptée. Les résultats de la consultation serviront également de base à diverses initiatives en préparation par les services de la Commission concernant la protection des sols, par exemple la fixation d'objectifs juridiquement contraignants de restauration de la nature dans l'Union ou encore les considérations relatives à la protection des sols figurant dans le plan d'action «zéro pollution».
Date limite de réponse : **27 April 2021**
Le temps nécessaire pour répondre au questionnaire est estimé à 25 minutes.

Forêts — nouvelle stratégie de l'UE -> consultation

L'objectif de cette consultation est de recueillir les points de vue des citoyens et des parties prenantes, que la Commission intégrera ensuite dans l'élaboration de la future stratégie pour les forêts.
Comme elle l'a annoncé dans sa communication sur le pacte vert pour l'Europe, la Commission élabore actuellement une nouvelle stratégie de l'UE pour les forêts (après 2021). Celle-ci s'appuiera sur la stratégie de l'UE en matière de biodiversité à l'horizon 2030, couvrira l'ensemble du cycle forestier et promouvra les nombreux services fournis par les forêts. La stratégie visera également à garantir des forêts saines et résilientes, qui contribuent de manière significative à la réalisation des objectifs en matière de biodiversité

et de climat, limitent et contrôlent les catastrophes naturelles, garantissent des moyens de subsistance et soutiennent une bioéconomie circulaire et les communautés rurales. De plus, la stratégie aidera l’UE à respecter ses engagements internationaux et constituera la base d’une approche clairement établie, cohérente et globale en ce qui concerne les forêts, permettant à l’UE de jouer un rôle de premier plan au niveau international (dans le contexte du programme de développement durable à l’horizon 2030 des Nations unies, de l’accord de Paris, de la convention sur la diversité biologique et de la convention sur la lutte contre la désertification).

Date limite de réponse :**19 avril 2021**